

Formation :

Comment piloter la démarche de prévention du risque chimique

Objectifs : Permettre aux industriels d'avoir une vision globale des différentes étapes de la démarche de prévention des risques chimiques et de disposer des ressources nécessaires afin de garantir la santé des salariés.

Public visé : chefs d'entreprise, responsables HSE, salariés compétents, préventeurs, techniciens HSE, services de prévention et de santé au travail

Date : jeudi 20 juin 2024 de 9h00 à 17h00.

Modalités de participation :

- **En présentiel** au Diamant A, 14 rue de la République, 92800 Puteaux
- **En distanciel** (retransmission en direct sur Teams)

Tarif :

- ✓ **Adhérent** France Chimie IDF / France Chimie Centre-Val de Loire / AFINEGE : **600 € HT**
- ✓ **Non adhérent** France Chimie IDF / France Chimie Centre-Val de Loire / AFINEGE : **750 € HT**
Déjeuners inclus.

Financement : Certification QUALIOP1 offre la possibilité du financement par OPCA/ OPCA. Cette formation peut être financée par le CPF dans le cadre de la formation qualifiante.

Prérequis : Aucun

Moyens pédagogiques : Apports théoriques et pratiques - étude de cas pratiques - animation interactive - transmission d'un fascicule de formation numérique (pdf)

Modalités d'évaluation des acquis :

QCM d'évaluation des acquis

Capacités et compétences visées :

- Identifier les dangers, prévenir les risques des agents chimiques, CMR et ACD
- Appliquer la démarche d'évaluation et de maîtrise des risques dans votre entreprise
- Adapter les mesures de prévention et de protection en fonction des risques identifiés

PROGRAMME

I. Contexte et enjeux

II. Vision globale de la démarche de prévention : les ACD et les CMR

III. Inventaire des produits chimiques et des procédés émettant des agents chimiques

IV. Evaluation des risques chimiques

V. Les étapes de la prévention

- Recherche d'une solution de substitution
- Contrôle des VLEP - les organismes - les GES
- VLB - La médecine du travail
- Gestion des polyexpositions
- Stockage des produits chimiques
- Mesures d'urgence

VI. Limitation des expositions

- Les procédés
- Les mesures de gestion des risques : EPC
- Les mesures de gestion des risques : EPI
- Les mesures organisationnelles

VII. Information / formation des travailleurs

VIII. Gestion d'un plan de prévention

IX. Prévention médicale, suivi individuel renforcé, AT/MP, archivage, traçabilité

X. Conclusion

INTERVENANT

Jérémy DELVIGNE - Ingénieur HSE – ATOUT CHIMIE